



Le terme « zone humide » recouvre une grande variété de situations et de caractéristiques (prairies humides, bras morts, mares, bordures d'étangs, marais, boisements alluviaux).

Sur le bassin de l'Oudon, on trouve aujourd'hui relativement peu de zones humides en raison des aménagements hydrauliques (recalibrage, drainage, remblaiement, urbanisation) qui entraînent leur disparition. Ces zones tampon, situées en bordure des cours d'eau, jouent pourtant un rôle très important pour la qualité et la quantité d'eau d'où la nécessité de les conserver et de les protéger.



LE RÔLE DES ZONES HUMIDES

- expansion des crues ;
- filtration des polluants ;
- régulation des étiages ;
- recharge des nappes ;
- lutte contre l'érosion des sols par le ruissellement ;
- conservation et protection du patrimoine naturel et de la biodiversité.

Le code de l'environnement précise que ce sont des terrains, exploités ou non, habituellement gorgés d'eau, de façon permanente ou temporaire; la végétation y est dominée par des plantes qui aiment l'humidité.



LES MENACES QUI PÈSENT SUR LES ZONES HUMIDES

- le retournement des prairies ;
- le drainage des zones humides ;
- le remblaiement des zones inondables et comblement des mares ;
- la création d'étangs artificiels ;
- la pollution des eaux ;
- l'abandon des activités traditionnelles de gestion et intensification des pratiques agricoles ;
- le passage d'engins lourds sur les prairies humides.



COMMENT GÉRER LES ZONES HUMIDES

Sur le Bassin de l'Oudon, la majorité des zones humides rencontrées sont :

- des prairies humides ;
- des mares et bordures d'étangs ou de plans d'eau ;
- des boisements alluviaux ;
- des boires.



Les prairies humides

Ce sont des prairies gorgées d'eau une grande partie de l'année et souvent inondées. La végétation est composée d'herbacées mais également de Joncs, Carex, Roseaux.



Prairie humide à Cossé le Vivien

- **La gestion** : les modes de gestion traditionnels, pâturage extensif et fauchage, sont parfaitement adaptés à ce type de milieu. Ils permettent de maintenir les prairies et favorisent l'existence d'une faune et d'une flore riches et diversifiées. Il est conseillé d'effectuer un fauchage tardif (début de l'été). Ainsi les espèces printanières peuvent grainer avant la fauche et on limite les risques de destruction des nids pour la faune sauvage.



Carex sur les bords de l'Oudon



Les mares :

La mare est une petite étendue (10 à 100 m²) d'eau stagnante naturelle ou artificielle dont la profondeur est inférieure ou égale à un mètre environ. Elle est alimentée soit par une source, soit par des eaux de ruissellement.



Mare

- **Les mares en voie de disparition** : historiquement, les mares étaient utilisées pour abreuver le bétail, servir de réservoir en cas d'incendie ou encore pour assouplir les brins d'osier. Cependant, avec la disparition de ces usages traditionnels, les mares ont perdu leur intérêt et la plupart d'entre elles ont été comblées. Pourtant elles jouent un rôle important pour retenir les eaux de ruissellement. Elles sont également un refuge pour de nombreuses espèces protégées comme les grenouilles, les tritons ou les libellules.

- **La gestion d'une mare** : naturellement, les mares ont tendance à se combler et à être envahies par la végétation. Tous les 15 à 25 ans, suivant l'envasement de la mare, il convient de procéder à un curage. Ce dernier doit être réalisé de préférence de septembre à novembre afin de ne pas perturber le milieu aquatique.



Les bordures de plans d'eau ou d'étangs :

Les ceintures végétales de bordures de plans d'eau sont considérées comme des zones humides. Ces bordures constituent un espace de transition entre la terre et l'eau. Elles doivent être entretenues pour éviter que la végétation ne se développe trop abondamment et vienne à terme fermer le milieu progressivement.



Comblement d'un étang

Conseil de gestion :

- L'entretien annuel de la végétation doit se faire de manière mécanique, manuelle, (l'utilisation de produits phytosanitaires étant proscrite) ou par le pâturage des animaux.
- Privilégier les 3 strates de végétation (herbacée, buisson, arbre)
- Éviter les coupes à blanc et organiser les coupes en trouées.
- Si vous souhaitez implanter des peupliers, les mettre à au moins 10 m de la berge.
- Vérifier que des espèces envahissantes ne s'installent pas (cf. fiche n°7)



Les boisements alluviaux :

Ce sont des boisements liés à la présence d'une nappe d'eau qui sont inondés de façon régulière. On y trouve généralement des essences comme l'Aulne, le Saule, le Peuplier, le Frêne, le Chêne.

Conseils de gestion :

- privilégier des essences et des classes d'âge variées ;
- conserver quelques arbres morts pour la faune et la flore ;
- éviter les coupes à blanc et organiser les coupes en trouées ;
- implanter les peupliers en retrait de la berge du cours d'eau (au moins 10 m).



Boisement alluvial sur l'Oudon